

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Salle n° 1, Le Colisée
23 Cours Anatole France
03000 MOULINS
18 MAI 2014 à 9 h 30

CLUBS REPRÉSENTÉS par le Président ou un mandataire et/ou l'enseignant ou un mandataire : 14 sur 32.

CLUBS EXCUSÉS : CSLG MONTLUÇON, MJ SAINT-GERMAIN.

CLUBS NI REPRÉSENTÉS NI EXCUSÉS : JC BEAULON, CJJ BESSAY, ASJ COMMENTRY, JC LE DONJON, JC GANNAT, JC LAPALISSE, ASPTT MONTLUÇON, BANZAÏ SAINT-POURÇAIN, DOJO TREVOL, EJ TRONGET, EM VARENNES, ASG VICHY, JC VILLENEUVE.

soit un total de 570 voix sur 950 : l'Assemblée Générale – Ordinaire et Extraordinaire - peut délibérer valablement.

PERSONNALITÉS PRÉSENTES :

Pierre MENAND, président de la ligue d'Auvergne, représentant le comité directeur fédéral, Olivier BUSNEL, conseiller technique sportif régional, Pierrette MARGOTAT, membre d'honneur de l'assemblée générale.

PERSONNALITÉS EXCUSÉES :

Jean-paul DUFRÈGNE Président du Conseil Général de l'Allier, Thibault JAY, Président du CDOS
Autres personnes excusées : Eliane PEROCHE, membre d'honneur, Eric BRAUD, membre du comité directeur, les présidents de club Lionel MINOS (CSLG Montluçon).

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 25 mai 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT CLAUDE GOURLIER

Le président Claude GOURLIER constate que cette année encore, de même qu'au niveau national, le nombre de licences accuse une nouvelle baisse. Si bien souvent la mise en place des nouveaux rythmes est invoquée pour expliquer cette diminution du nombre de pratiquants, il semblerait que d'autres facteurs, notamment démographiques ou économiques, doivent être pris en compte.

Le manque de professeurs est également évoqué, deux clubs ayant dû fermer faute d'enseignants et deux autres clubs n'ayant pu continuer leur activité que grâce à notre travail en collaboration avec la ligue.

La situation de certains de nos clubs reste malgré tout très précaire ; c'est pourquoi le président réitère son invitation à inciter les jeunes ou moins jeunes ceintures noires à s'inscrire aux formations d'assistant club, animateur suppléant et au-delà, le comité accordant des aides financières pour toutes ces actions.

L'implication des ceintures noires dans la vie des clubs est essentielle au bon fonctionnement de ceux-ci et garante de notre « identité ». Nous sommes hélas confrontés à une baisse des effectifs dans les catégories « sportives », alors que les très jeunes envahissent les tatamis et que la proportion de vétérans augmente. Pour autant le nombre de ceintures noires n'évolue guère, nous amenant à nous interroger sur la fidélisation de nos adhérents.

Il est d'ailleurs regrettable de constater que les nouveaux promus ne jugent pas utile de participer à la cérémonie des vœux au cours de laquelle leur sont remis les diplômes de grades, symboles de notre culture. Calendrier surchargé ou changement de mentalité, le judo n'échappe pas à l'évolution des comportements de plus en plus individualistes et consommateurs.

De même la fonction de dirigeant ne suscite guère de vocations. Bien souvent pris par leurs obligations familiales ou professionnelles nos responsables de clubs ne semblent guère vouloir s'impliquer au-delà du strict nécessaire et ne sont pas toujours bien informés et ont une vision assez approximative du fonctionnement du comité, de la ligue et de la fédération. Des actions de formation ont été proposées, avec le concours de la ligue, mais force est de constater qu'elles n'ont pas obtenu le succès escompté.

Des démarches ont été entreprises auprès de sponsors privés pour financer le matériel informatique - ordinateurs et écrans – destiné à la gestion des compétitions. Le Conseil Général, également sollicité, a répondu favorablement à notre requête et nous a attribué une aide exceptionnelle afin de compléter cet équipement.

Une présentation du logiciel Pchamp a eu lieu lors du stage de rentrée, suivie d'une préparation spécifique à destination des responsables, pour une mise en service effective dès les premières compétitions.

Le comité a également porté ses efforts sur le développement de la pratique sportive, notamment chez les minimes. L'expérience de la Coupe de France par Equipes Minimes de Départements s'étant révélée très positive, des actions ont été mises en place afin d'améliorer la détection et la préparation de nos jeunes athlètes.

Le stage de Noël a ainsi été rallongé d'un jour et le stage régional, sur trois jours également, a été suivi par 31 jeunes judokas de notre département, soit près de la moitié de l'effectif total.

Sans doute cette politique a-t-elle porté ses fruits puisque nos jeunes ont décroché 9 « podium » régionaux chez les garçons (4, l'an dernier) et.. 10 chez les filles (5, la saison précédente).

Dans ce dispositif de détection et de perfectionnement figure également la section sportive ouverte en septembre dernier à la cité scolaire Blaise de Vigenère. Nous sommes particulièrement reconnaissants à la Communauté de Communes en Pays Saint-Pourcinois d'avoir pris à sa charge les heures d'enseignement du professeur et ne pouvons que nous féliciter de la décision de M. Villeneuve, principal, d'ouvrir la section aux élèves de seconde à partir de la rentrée prochaine.

Il est à espérer que le recrutement puisse s'étendre hors du bassin de Saint-Pourçain pour des élèves qui ne souhaiteraient pas intégrer directement le pôle Espoirs Auvergne tout en cultivant des relations étroites entre les deux structures afin d'optimiser les entraînements.

Les excellents résultats obtenus par Chloé CARLIER et Yohan RAYNAUD, tous les deux 5^{èmes} au championnat de France Cadets, montrent bien à quel point il est important de rompre notre isolement et de favoriser nos échanges.

Pour finir, le président rappelle les performances de tout premier plan obtenues par deux de nos professeurs :

- La place de 5^{ème} au championnat du monde vétérans (novembre 2013) d'Alain SIGNORET - CSLG Montluçon –, consécration d'un excellent parcours illustré par sa précédente place de 3^{ème} aux championnats d'Europe.
- L'accès au 6^{ème} dan de Lucien SIMON – CS Cosne – qui devient ainsi le deuxième « haut-gradé » de notre département.

RAPPORT D'ACTIVITÉS par la SECRÉTAIRE MARIE-NOËLLE RAY

• COMPÉTITIONS

La saison 2013 – 2014 a vu la mise en place du logiciel PCHAMP, permettant l'affichage. Ainsi, des ordinateurs et des écrans ont amélioré la lecture des résultats pour les arbitres, les athlètes et le public.

- ☞ Dimanche 20 octobre 2013 s'est déroulée à Saint-Pourçain-sur-Sioule une animation regroupant les athlètes minimes : 19 filles et 37 garçons.
- ☞ 7 et 8 décembre à Moulins :
 - Championnat de France cadets cadettes (trophée Crédit Lyonnais) : 32 garçons et 18 filles ;
 - Ne-Waza : 5 participants ;
 - Coupe interrégionale minimes : 42 garçons et 25 filles ;
 - Championnat de France séniors : 29 M, 7 F.
- ☞ 10 novembre à Cusset :
 - Animation d'automne pour les benjamins : 54 garçons et 26 filles
 - Championnat de France Juniors (trophée l'Arbre Vert) 10 M et 5 F.
- ☞ 19 janvier 2014 à Varennes :
 - Animation d'hiver pour les benjamins : 52 garçons et 24 filles
 - Cérémonie des vœux : l'animation a été conduite par Lucien Simon, récemment promu 6^{ème} dan. Malgré l'ouverture aux ceintures marron, celle-ci ne regroupait qu'une trentaine de participants.

Il est regrettable cependant que les nouvelles ceintures noires ne viennent pas recevoir leur diplôme.
- ☞ 6 Avril 2014 à Saint-Yorre :
 - Critérium benjamins : 72 garçons et 26 filles
 - Coupe Kata minimes : 3 couples
 - Ceintures de couleurs : 11 participants.

• STAGES D'ATHLÈTES

Deux stages sur les trois prévus ont été réalisés, celui du 23 octobre à Saint-Pourçain ayant dû être annulé faute d'encadrants.

- ☞ 3, 4 et 5 janvier 2014 au CREPS de Vichy-Bellerive : 36 minimes sur sélection;
Encadré par Serge FOIGNE, Jean-Pierre FANTIN et Benoît DIOT, assistés de Marie ARGOUT et Pascaline FAYET, stagiaires.
Sofiane KOUBA intervenait pour l'arbitrage.
- ☞ 2 et 3 mars 2014 à Saint-Pourçain, sans hébergement : 20 benjamins.
Ce stage était encadré par Serge FOIGNE, Xavier ROBERT et Laurent DUPUIS assistés de Marie ARGOUT, Franck DELMAS et Pascaline FAYET.

- **STAGES D'ARBITRAGE**

(encadrés par Frédéric GOUBY, instructeur départemental et Thomas POMARES).

3 stages : soit 1 stage d'une journée et 2 stages de deux jours

- ☞ 13 octobre 2013 : stage de rentrée au dojo de l'Europe à Yzeure.
Environ 60 participants
- ☞ 28 – 29 octobre au CREPS de Vichy avec hébergement : 20 stagiaires.
- ☞ 3 et 4 mars au CREPS de Vichy avec hébergement : 20 stagiaires.

- **JU JITSU**

Un stage encadré par David VLAJ et Sylvain GILY

- ☞ 1^{er} Mai 2014 à la salle Omnisports de Lurcy-Lévis.

- **ANIMATIONS POUSSINS**

Quatre animations, conformes aux critères fixés par le département, subventionnées par le comité, ont été réalisées :

- ☞ Cérilly : 1^{er} février 2014 - 122 participants – 8 clubs représentés
- ☞ Commentry : 22 mars 2014 - 86 participants – 9 clubs représentés
- ☞ Tronget : 30 mars 2014 - 86 participants – 5 clubs représentés
- ☞ Lapalisse : 13 avril 2014 - ... participants – ... clubs représentés

- **STAGE RÉGIONAL MINIMES**

- ☞ 3 - 4 – 5 février 2014 à Ceyrat : 31 athlètes de notre département sur 70 ont participé à ce stage. Eric BRAUD contribuait à l'encadrement.

- **TOURNOIS**

- ☞ Le 19 avril à Orléans : 17 athlètes engagés.
Les frais de transport sont partagés avec le Puy de Dôme.
L'organisation et l'encadrement ont été assurés par Eric BRAUD.

- **ÉQUIPES MINIMES DE DÉPARTEMENT**

- ☞ 14 juin 2014 à Villebon sur Yvette (91) : participation à la coupe de France.
Le département présentera deux équipes complètes.
La délégation sera accompagnée par Eric BRAUD (responsable de la commission sportive), Jean-Pierre FANTIN.
Le comité équippa les athlètes d'un tee-shirt.

- **STAGE de DIRIGEANTS**

(Intervenants : Serge PESCHAUD et Didier RIVAL de la Ligue d'Auvergne)

- ☞ **Un stage a été organisé le 14 Décembre 2013 à Dompierre sur Besbre.**
Très peu de participants : en dehors des membres du comité seul le club hôte était représenté.
La fréquentation de ces stages demeure très faible, leur programmation rencontre de nombreuses difficultés.

- **SECTION SPORTIVE à la Cité Scolaire Blaise de Vigenère à SAINT-POURÇAIN-sur-SIOULE**

Une section sportive a été ouverte la cité scolaire Blaise de Vigenère de Saint-Pourçain-sur-Sioule en Septembre 2013.
Elle regroupe 10 élèves issus de 4^{ème} et 3^{ème}.
Les cours sont dispensés par Xavier ROBERT, employé par la Communauté de Commune en pays Saint-Pourcinois, détaché pour assurer les cours.
Les athlètes participent régulièrement à des entrainements à Ceyrat.
Cette organisation sera reconduite à la rentrée prochaine et sera complétée par une classe de seconde.

RAPPORT FINANCIER par la TRÉSORIÈRE ROLANDE TUSSEAUD

Rolande TUSSAUD présente le compte de résultat de 2013, le compte de résultat révisé de 2014 et le prévisionnel de 2015.

L'année 2013 se termine avec un résultat négatif de **1 910, 49 €**.

Le montant des produits est de **39 722,80 €** au titre desquels figurent notamment :

- Une aide de 1 492,40 € de la fédération pour le tournoi de Villebon
- La somme de 2 312,90 € représentant l'abandon des indemnités kilométriques de certains membres du comité.
- Une somme de 1 200,00 € correspondant au sponsoring, à laquelle se rajoutent 900 € représentant la valeur des ordinateurs fournis par le Conseil Général.

Le montant des charges s'élève à **41 633,29 €**. Parmi celles-ci les postes suivants sont en forte augmentation :

- Frais de déplacements dus à la multiplication des tournois (Villebon, Orléans, Mions) : 2011,21 € en 2013 contre 784,84 € en 2012.
- Frais d'hébergement au CREPS : augmentation de la durée des stages et des tarifs : 6 060,21 € en 2013 au lieu de 5 175,66 € en 2012.
- Les factures au Groupement d'employeurs (GEAJ) sont passées d'un montant de 3 568,08 € en 2012 à 4 280,13 € en 2013.

Au 31/12 /2013, notre réserve de trésorerie s'élève à 18 731,04 €.

L'amortissement des tapis se termine en 2014.

Le compte de la Caisse Epargne a été soldé et les fonds transférés sur le compte LCL.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité de même que l'affectation du résultat de 2013 dans les fonds associatifs.

Révisé 2014

Les dépenses de début de saison ont été assurées en totalité par les fonds propres du comité dans l'attente des diverses subventions.

Une somme de 300 € a été affectée aux frais de tenue de comptabilité par la ligue.

Bien que nous ayons prévu une aide à la formation CQP, assistant club et animateur suppléant, rien n'a été versé pour l'instant.

Le montant du budget prévisionnel 2015 a été arrêté à la somme de 30 440,00 €.

La cotisation club est proposée à 75 €.

VÉRIFICATEURS aux COMPTES

Gérard GAZUT, vérificateur aux comptes, note :

- la bonne tenue de l'ensemble des documents comptables élaborés à l'aide du logiciel de la fédération.
- la mise en application de ses suggestions émises lors des contrôles précédents concernant le regroupement des avoirs du Comité au sein d'une seule banque, le Crédit Lyonnais. La gestion en est simplifiée, et il est de bon sens d'accorder notre confiance à un établissement bancaire sponsor de notre fédération.
- L'abandon des indemnités kilométriques des membres du comité qui s'élève à 2312,00 Euros et encourage cette pratique car la santé financière du comité s'en trouvera améliorée d'autant. Le bénéficiaire récupère en réduction d'impôts.

Gérard GAZUT conclut en disant que les comptes du comité lui paraissent sincères et en conséquence invite l'assemblée à les accepter ces comptes.

Gérard GAZUT est reconduit dans ses fonctions. Didier CARLIER est également désigné vérificateur aux comptes.

RAPPORT de la COMMISSION ARBITRAGE (Fred GOUBY)

Frédéric GOUBY instructeur départemental d'arbitrage et de commissaires sportifs présente les effectifs de cette année :

21 arbitres titulaires : 3F4 / 3F3 / 9F2 / 6F1

13 commissaires titulaires : 2N3 / 7N2 / 4N1

Ecole : 3 arbitres stagiaires et 28 élèves (apprentissage)

Cet effectif s'est réparti sur les six dates départementales

3 stages de formation des arbitres et des commissaires sportifs ont eu lieu cette saison :

- 13 octobre 2013 à Yzeure, 55 participants, 13 clubs représentés.
- 28 et 29 octobre 2013 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 20 participants, 9 clubs représentés.
- 3 et 4 mars 2014 à Vichy (CREPS), stage école d'arbitrage et commissaires, 20 participants, 6 clubs représentés.

REQUIS

Lors de nos compétitions départementales, 20 requis ont été présentés.

18 d'entre eux ont été validés, mais 2 ont dû se représenter pour manque de préparation.

Deux animations (Cérilly le 1^{er} février et Commentry, le 22 mars) destinées à assurer une formation de commissaire sportif de club ont regroupé à 21 personnes sous la conduite de Bernard FILENI, responsable de la commission « arbitrage et commissaires sportifs ».

COUPE DU JEUNE ARBITRE

CADETS

Région : 2^{ème} CHARPIN Lucas (ASPTT MOULINS)
3^{ème} LENGLOIS Thomas (YZEURE JUDO),

MINIMES

Région : 1^{er} MARTINEZ Laurent (JC GANNAT)
4^{ème} AUPEST Benjamin (ASPTT MOULINS),
5^{ème} BONTEMPS Nicolas (JC GANNAT)

PROMOTIONS DEPARTEMENTALES

F1 Patrick RIBET (AS CERILLY)
Lucas CHARPIN (ASPTT MOULINS)
Loïc BERNARD (EAM CUSSET)
Thomas LENGLOIS (YZEURE JUDO)
Chloé CARLIER (YZEURE JUDO)

N1 Franck LACROIX (COSNE)
Alexis LOMBARD (ASG JUDO VICHY)

DIVERS

Cette saison a vu la mise en place complète* du logiciel **Pchamp**.

**Pesée, tirage au sort, gestion des compétitions.*

Pour ce faire, le comité et l'école d'arbitrage se sont équipés de 3 téléviseurs et de 2 PC portables. Pour la saison prochaine, cet équipement sera complété d'un téléviseur et de 2 portables.

Frédéric Gouby exprime sa satisfaction pour le travail d'équipe responsable qui se met en place progressivement.

« Qui va seul va vite, qui va avec les autres va loin ».

RAPPORT de la COMMISSION CULTURE JUDO (Jean-Pierre FANTIN)

Deux actions ont été organisées au cours de la saison :

Première action :

La cérémonie des vœux 2014 s'est déroulée le dimanche 27 janvier à Varennes/Allier. Seulement 25 CN étaient rassemblées, soit environ la moitié du nombre de participants pour les années précédentes.

Un hommage fût rendu à Raymond GUERET, Claude LELOGEAIS, Eric DELESCLUSE et Thierry MARIUS.

Après les allocutions de Jean-Pierre Fantin, responsable de la culture judo et Claude GOURLIER, président du comité, une intervention technique a été conduite par Lucien SIMON, enseignant à Cosne, nouvellement promu 6^{ème} dan.

La coupe kata minimes qui devait remplacer la Coupe des CN n'a toutefois pu avoir lieu faute de participants.

S'en suivirent les remises de diplômes des nouveaux 1^{er} et 2^{ème} DAN homologués. Malheureusement, sur 17 récipiendaires, trois seulement sont venus chercher leur diplôme.

Le « pot de l'amitié » offert par le Comité de l'Allier de Judo clôtura cette manifestation.

Deuxième action : formation KATA:

Une seule demande cette année du JC Commentry le vendredi 14 février avec un groupe d'une vingtaine de Judokas minimes à seniors où fut abordé le travail du NAGE NO KATA.

En conclusion, un bilan peu encourageant à mener des actions dans le département. Le rapprochement vers la ligue notamment pour la cérémonie des vœux semble pour celles-ci doit être soumise à l'avis de chacun(e) lors de l'AG ou des assises départementales.

Toute suggestion ou idée vers le Comité de Judo sera la bienvenue.

RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE (Laurent DUPUIS)

La saison 2013/2014 voit la reconduction des équipes minimes départementales, composées de toutes les catégories filles et garçons, d'une prestation kata et d'une coordination arbitre-commissaire.

- Dans la catégorie **benjamins/benjamines**, nous avons une légère baisse des compétiteurs (112 contre 121 la saison dernière).
42 garçons et 33 filles sont inscrits au critérium régional du 27 avril 2014 à Ceyrat (comme la saison dernière (34 filles)).
On compte 9 podiums chez les féminines (2 premières, 3 deuxièmes et 4 troisièmes) et également 9 podiums chez les masculins (1 premier, 3 deuxièmes et 5 troisièmes).

À noter la 4^{ème} place de l'équipe d'Yzeure au niveau régional.

- Chez les **minimes**, nous avons une augmentation des compétiteurs grâce à la sélection pour l'équipe départementale.

L'équipe Yzeure Judo – Lurcy Levis se classe 3^{ème} en région.

20 podiums régionaux :

Martin BELLEC (ASPTT Moulins), Alexis AZEMA (ASPTT Moulins), Malak DELHOMME (JC Désertines), Clara SADRIN (Lurcy-Levis) et Ophélie GUYONNET (ASG Vichy) ont fini sur la plus haute marche du podium.

Alexandrine CHAPOT (Commentry), Elisa AUCLAIR (Yzeure Judo), Dillin MBA MINTSA MI MBA (Lurcy Levis) et Kevin MORIOT (St Pourçain) se classent 2^{ème}.

Antoine DE ROOVER (Lurcy Levis), Victor SAUTAREL (ASPTT Moulins), Baptiste VLAJ (Cérilly), Maxime SEFERYNOWICZ (CSLG Montluçon), Kassandra ROGER (St Pourçain), Valentine CHAUX (Yzeure Judo), Emilie SABLAYROLLES (ASPTT Moulins), Danahé DARBELET (Yzeure Judo), Mallory MONTUPET (JC Vichy), Iona OSSEDAT (EJK St Yorre) et Emilie DIDIER terminent 3ème.

Tous ont été qualifiés pour les inter-ligues à Limoges le 13 avril.

Inter Ligue : 4 qualifiés pour la grande inter-ligues le 18 mai 2014 à Lormont.

Alexis AZEMA (ASPTT Moulins), premier ;

Antoine DE ROOVER (Lurcy Levis), deuxième ;

Alexandrine CHAPOT (Commentry) et Clara SADRIN (Lurcy-Levis), deuxièmes.

À noter les places de 5èmes places de Cassandra ROGER (St Pourçain), Ophélie GUYONNET (ASG Vichy) et Kevin MORIOT (St Pourçain).

Lors du tournoi d'Orléans par équipes minimales de département, l'équipe filles perd en 1/8 de finale ainsi que l'équipe garçons.

Au tournoi de Mions, on enregistre 6 podiums sur 9 participants.

Ces résultats nous donnent quelques espoirs pour la Coupe de France Minime par Equipes de Département où le tirage au sort nous a placé dans la poule n° 18 avec la Corse et le Morbihan.

➤ **Chez les cadets(es),**

3 qualifiés pour le championnat de France :

CARLIER Chloë 1^{ère} en + 70 kg (Yzeure Judo),

RAYNAUD Yohan 1^{er} en – 81 kg (ASPTT Moulins)

MOISAN Dylan deux fois 3^{ème} (ASPTT Moulins)

Une équipe cadet du CSLG Montluçon prend la 3^{ème} place en région.

Le 26 avril 2014 lors de la coupe régionale individuelle :

7 podiums chez les féminines

Qualifiées pour la Coupe de France

- 52 kg BILLAUD Lorie 1^{ère} (JC St Pourçain)

- 63 kg GOINEAU Maëva 1^{ère} (JC St Pourçain)

- 70 kg BATRET Océane 2^{ème} (ASPTT Moulins)

- 48 kg BARANGER Amélie 3^{ème} (JC St Pourçain)

- 63 kg PERRUS Léa 3^{ème} (JC St Pourçain)

- 70 kg TOUZIN Mélanie 3^{ème} (Cusset)

Qualifiées pour le Critérium

- 63 kg BATHIAT Marion 3^{ème} (St Yorre)

- 63 kg CHAPON Chloë 5^{ème} (Asj Commentry) ◀ Critérium

5 podiums chez les masculins

Qualifiés pour la Coupe de France

- 81 kg ORLAT Simon 1^{er} (CSLG Montluçon)

- 55 kg MARCHAND Mathéo 2^{ème} (CSLG Montluçon)

- 55 kg LESAGE Alexandre 3^{ème} (Yzeure Judo)

- 60 kg BRUNIAU Thomas 3^{ème} (Lapalisse)

- 66 kg CHARNET Florent 3^{ème} (Yzeure Judo)

➤ **Chez les juniors,**

½ finale de Ceyrat

En + 100kg RUIZ Sébastien (JC Vichy) 2^{ème}
Et DA ROCHA Manon (JKB) 3^{ème} et 2^{ème} à Limoges.

Coupe régionale du 29 mars.

DELMAS Luc (EJK St Yorre) 1^{er} en – de 60 kg,
CHARRIER Hugo (JC Vichy) 4^{ème} en + 66 kg,
CARLIER Laurine 1^{ère} en + 57 kg.

➤ Chez les **seniors**,

1/2 finale à Ceyrat

DA ROCHA Manon (JKB), 2^{ème}, participera au championnat 1^{ère} division.

ROJAT Elodie (ASPTT Moulins) 3^{ème} en – 78 kg

HIGOS Thais (Yzeure Judo) 3^{ème} en + 78 kg

Coupe régionale des ceintures de couleurs (26 avril 2014 à Ceyrat).

Chez les masculins :

1 place de 1^{er} avec LOMBARD Alexis (ASG Vichy).

1 place de 2^{ème} avec POTIER Mathieu (JC Gannat).

Chez les féminines :

REVOLLON Nadège (Commentry) et GONSARD Armelle (JC St Pourçain) se classent premières.

➤ En **vétérans**,

COMPAGNAT Mickael (JC Vichy) 2^{ème}

GOSSET Ludovic (ASPTT Moulins) et CHAPPE Laurent (JC St Pourçain) 3^{ème}

➤ **Ne Waza**,

LAURENT Patrick (JC Vichy) et TALABART David (JC Vendat) 1^{ers}

TALBOT Nicolas (Ippon Bellerive) et TALABART Jérémy (JC Vendat) 2^{èmes}.

INTERVENTION de Thomas RIOS de la Ligue d'Auvergne

Il présente le projet de circuit benjamin proposant des tournois harmonisés sur les quatre départements, ouverts à tous les jeunes judokas de la ligue. Un système de points serait adopté afin d'obtenir une sorte de ranking liste pour arriver à la phase régionale.

Il précise en outre que, suite au changement de calendrier, si la prise de licence ne change pas et s'effectuera toujours au 1^{er} septembre, en revanche la catégorie d'âge changera au 1^{er} janvier.

PRÉSENTATION des DÉCISIONS ISSUES de l'AG FÉDÉRALE de MANDELIEU

☞ Prix de la licence 2014 – 2015 : 35 €

☞ **Article 2 : associations sportives affiliées**

[...] Le recours de cette décision est de la compétence du comité directeur fédéral. Le délai d'appel est fixé à 15 jours à compter de la première présentation de la lettre

recommandée, avec accusé de réception, portant notification de la décision de non renouvellement de l'affiliation.

☞ **Article 3 : Cotisation, contribution, licence fédérale, titres et droits**

[...] Tout refus ou entrave au contrôle sera sanctionné de la même façon que le assimilé au refus de paiement non-paiement des licences.

☞ **Article 9 : fonctionnement du comité directeur**

[...] Le vote par correspondance ou par procuration n'est pas autorisé.

Lorsqu'une décision relevant du comité directeur fédéral doit être prise alors que ce dernier ne peut être réuni, il est possible de consulter par écrit (postal ou électronique) les membres du comité directeur fédéral.

Les décisions prises par consultation écrite ont la même valeur que celles prises lors d'une réunion du comité directeur.

☞ **Article 26 : interdiction**

Les associations affiliées et les licenciés de la fédération ne peuvent, en aucun cas, accepter de participer à toute action, notamment à des réunions, entraînements, compétitions, passages de grades, auxquelles participeraient aussi des non licenciés ou des associations non affiliées ou qui ne sont pas autorisées : [...]

Toute association affiliée à la fédération ne peut organiser une action ou rencontre avec une association étrangère sans l'autorisation du comité et de la ligue dont il dépend. Ces derniers devront s'assurer que l'association avec laquelle l'action ou la rencontre est envisagée est affiliée à la fédération officielle de la nation à laquelle elle appartient et en règle avec celle-ci. [...]

Textes sportifs

☞ Dans le cadre des compétitions par équipes cadets, juniors, seniors masculins et féminines, un club peut constituer une de ses équipes par les licenciés d'un ou plusieurs autres clubs de la même ligue (à l'exception des licenciés seniors 1ere division des 16 clubs classés par équipes 1ere division au 31 août de la saison précédente).

Les équipes sont constituées sur le tapis autour d'une majorité ou une égalité de licenciés du club d'accueil. Chaque compétiteur peut être engagé dans un autre club que le sien (et un seul), **par catégorie d'âge**, sous condition d'une convention annuelle de double appartenance écrite, signée, par l'intéressé et les présidents des deux clubs concernés et visée par le président de ligue au plus tard 7 jours avant le premier niveau de compétition. Pour les licenciés des DOM TOM, ouverture au niveau national.

Un club présentant une équipe avec une convention de double appartenance dans une catégorie d'âge et de sexe ne pourra présenter qu'une seule équipe dans cette catégorie d'âge et de sexe, au premier niveau de compétition (cadets, juniors, seniors 2D). Toutefois, ce club pourra aider à la constitution de l'équipe d'autres clubs.

☞ **Championnat de France Juniors – Epreuves de qualification**

❖ Départementale sur engagement des clubs

❖ 1/2 finale :

- les juniors qualifiés au championnat de France junior de l'année N-1 non classés dans les quatre premiers

- les judoka qualifiés par les comités

☞ **Championnat de France Cadets**

❖ participants

- les podiums des championnats de France cadets/cadettes de l'année N-1
 - les finalistes et les judoka classés deux fois troisième lors des demi-finales organisées hors comité Ile de France
 - les quatre premiers judoka de la 1/2 finale organisée par le comité Ile de France
- ❖ Epreuves de qualification
- Départementale sur engagement des clubs
 - 1/2 finale :
 - les cadets qualifiés au championnat de France cadets de l'année N-1 non classés dans les quatre premiers
 - les judoka qualifiés par les comités

☞ **Ne Waza**

Suppression des catégories de poids – 56 kg chez les masculins et – 49 kg chez les féminines.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE pour MODIFICATION des STATUTS
--

Article 9 : Rôle de l'Assemblée Générale

Est rajouté :

[...]Un refus du quitus au comité directeur entraînera une nouvelle assemblée générale convoquée dans les 6 mois. En cas de nouveau refus, le comité directeur fédéral sera saisi..

INTERVENTIONS des PERSONNALITÉS
--

Pierre MENAND, représentant la Ligue d'Auvergne et le comité directeur fédéral remercie le département pour son investissement sur le plan sportif et insiste sur l'importance de « jouer le jeu » fédéral régional.

Il souligne la nécessité de former des enseignants et propose de repérer dans les clubs les ceintures noires susceptibles de s'engager dans cette voie. Il suggère de leur donner des responsabilités afin de les inciter à s'engager plus avant dans la vie des clubs.

Il indique également son souhait de voir l'Allier se doter d'un dojo départemental, ce qui constitue un vrai « plus » pour le développement du judo.

Il remercie pour le travail fait dans le domaine de l'arbitrage et sollicite l'aide de l'équipe départementale pour assister les autres comités.

Il insiste sur la nécessité d'avoir un volant important de bénévoles pour la coupe et le critérium « cadets », véritable vitrine du judo dans notre ligue. Les investissements importants consentis par Clermont-communauté méritent un soutien sans faille de nos comités et la vie de l'Arténium dépend en grande partie de notre mobilisation.

Il termine en rappelant le projet d'engager des emplois d'avenir pour devenir enseignants.

RÉCOMPENSES

Des cadeaux sont remis aux combattants qui ont eu les meilleurs résultats

Athlètes

MINIMES

Alexis AZEMA	ASPTT Moulins
Alexandrine CHAPOT	ASJ Commentry
Antoine DE ROOVER	Lurcy-Lévis Judo
Ophélie GUYONNET	ASG Vichy
Kevin MORIOT	JC Saint-Pourçain
Kassandra ROGER	JC Saint-Pourçain
Clara SADRIN	Lurcy-Lévis Judo

CADETS / CADETTES

Chloé CARLIER	Yzeure Judo
Dylan MOISAN	ASPTT Moulins
Yohan RAYNAUD	ASPTT Moulins
Lucas CHARPIN	ASPTT Moulins

JUNIORS

Manon DA ROCHA	JKB Montluçon
Sébastien RUIZ	JC Vichy

SENIORS

Alain SIGNORET	CSLG Montluçon
----------------	----------------

Jeune Arbitre

Thomas LENGLOIS	ASG Vichy
-----------------	-----------

Dirigeants

La Lettre de Félicitations de la FFJDA est remise à

Franck DELMAS	EJK Saint-Yorre
---------------	-----------------

Après les allocutions des personnalités présentes, l'assistance est conviée à un apéritif d'honneur.

La Secrétaire

Marie-Noëlle RAY



Le Président,

Claude GOURLIER

